

SÉANCE SPÉCIALE DU 12 MARS 2012

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 12 mars 2012, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères, Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire

ORDRE DU JOUR

1. Amendement au contrat d'occupation et de passage d'un collecteur d'électricité sur le domaine public (éoliennes)
2. Période de questions
3. Levée de la séance

-91Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

-92Amendement au contrat d'occupation et de passage d'un collecteur d'électricité sur le domaine public (éoliennes)

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Attendu que le 7 septembre 2011 la municipalité de Saint-Ferdinand et Éoliennes de l'Érable ont signé un contrat d'occupation et de passage d'un collecteur d'électricité sur le domaine public;

Attendu que les parties à l'entente désirent modifier ledit contrat;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser le maire Donald Langlois et la directrice générale Sylvie Tardif à signer pour et au nom de la municipalité l'amendement au contrat d'occupation et de passage d'un collecteur d'électricité relatif à certains tronçons de chemins municipaux montrés à l'originnaire. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

MM. Tardif et Gagnon ainsi que Mme Blondeau reprennent leur place à la table du conseil.

Le maire invite la personne présente à la période de questions.

-93Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la présente séance soit levée à 19h10. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière